



AUTO / MOTO

VOYAGE

TRAVAUX

ÉTUDES

PRÊTS
POUR DE NOUVEAUX PROJETS ?

À PARTIR DE*

2,35 %
TAEF FIXE

DE 3 000€ À 40 000€

OSEZ LIBÉRER VOS ENVIES !
AVEC LE CRÉDIT MUNICIPAL DE BORDEAUX

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

Exemple : Pour un prêt personnel de **5 000 € sur 30 mois** au taux annuel débiteur fixe de 2,90%, soit un **TAEF fixe de 2,95 %**, le remboursement s'effectue en **30 mensualités de 172,98€**, hors assurance facultative.
Montant total dû sur la durée du prêt : 5 189,40 €.

Frais de dossier **OFFERTS**. Le coût de l'assurance facultative pour un emprunteur de moins de 65 ans est de 3,71€ par mois à ajouter à la mensualité soit un taux annuel effectif de l'assurance de 1,73 % pour les garanties décès, PTIA et un montant total dû au titre de l'assurance sur la durée du prêt de 111,30€ (au-delà de 65 ans, nous consulter). Offre de prêt personnel valable **à partir du 01/02/2023 et dans la limite d'une enveloppe globale (en Euros) déterminée par l'établissement pour cette offre**. Offre valable de 3 000€ à 40 000€ sans frais de dossier et sans changer de banque sous réserve d'acceptation après étude du dossier. À l'exclusion de tout projet professionnel, immobilier ou de regroupement de crédits.

*Le TAEF et la mensualité dépendent du montant emprunté et de la durée de remboursement : De 12 à 24 mois : TAEF fixe de 2,35 % / de 30 à 48 mois : TAEF fixe de 2,95 % / de 54 à 84 mois : TAEF fixe de 3,95 %. Délai de rétractation de 14 jours.

Caisse de Crédit Municipal de Bordeaux, Etablissement Public Administratif de crédit et d'aide sociale régi par les articles L514-1 et suivants du code monétaire et financier dont le siège social est situé 29 rue du Mirail - CS91225 - 33074 BORDEAUX CEDEX. SIREN 263306367. Mandataire en assurance et mandataire d'intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS n°08043988 (www.orias.fr).